

Pédophilie : monseigneur Di Falco assigné en justice après de nouvelles accusations



Un ancien élève prénommé Marc, qui a déposé plainte, demande réparation après des viols et des agressions sexuelles dont il aurait été victime dans les années 1970.

Selon les informations révélées ce vendredi par France Info, l'évêque de Gap, monseigneur Jean-Michel Di Falco, a été de nouveau assigné au civil dans une affaire de pédophilie présumée.

Un ancien élève prénommé Marc, qui a déposé plainte, demande réparation après des viols et des agressions sexuelles dont il aurait été victime dans les années 1970. Ce dernier avait entre 12 ans et 15 ans à l'époque des faits, quand Monseigneur di Falco dirigeait le collège de Saint-Thomas-d'Aquin, dans le 7^e arrondissement de Paris.

"Je rencontre di Falco en 1972 par l'intermédiaire de copains qui m'amènent chez lui. On va dans son salon, et à un moment je me retrouve sur lui (...) Ça a commencé par des relations sexuelles et des viols. J'avais 12 ans, ça a duré de 1972 à 1975", raconte Marc.

Un autre ancien élève prénommé "Paul" rapporte lui aussi avoir été victime d'attouchements à l'âge de 10 ans au collège Bossuet, dans le 6^e arrondissement Paris, à l'époque où monseigneur Di Falco en était le directeur.

"Je veux le soutenir dans sa démarche parce qu'il n'est pas tout seul. Nous sommes ensemble contre Di Falco, contre le mal qu'il a fait sur nous et que nous portons toujours malgré les 40 ans passés. C'est un manipulateur", a-t-il déclaré.

[>>>> À lire aussi : Pourquoi le catholicisme ne peut pas être considéré comme une minorité parmi d'autres](#)